

# DOSSIER D'ADHESION

L'association APITU, forte de son expérience professionnelle de plus de 25 ans, vous assure un accueil en toute sérénité et simplicité

Vous venez de compléter en ligne notre formulaire d'adhésion et nous vous remercions.

Afin de valider votre adhésion, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des informations ci-dessous et nous retourner au plus vite un exemplaire du bulletin d'adhésion daté et signé (avec ou sans chèque selon le mode de paiement choisi)

A réception de ce document vous recevrez un courriel de confirmation de réception de dossier et un appel de notre équipe afin de discuter de votre projet.

Une demande de paiement par CB vous sera envoyée par email (si vous préférez nous régler par chèques, merci de les joindre au bulletin d'adhésion ci-dessous)

A réception de votre adhésion, nous ouvrirons votre dossier et commencerons les recherches. Vous aurez alors aussi accès à notre site adhérent (bibliothèque de documents utiles et listing de tous nos candidats disponibles)

<b>Adhésion</b> Encaissable à réception de votre dossier et non remboursable. <b>Valable 12 mois quelle que soit la durée du placement initialement demandé.</b>	Nouveau membre Ancien membre	110€ 80€
--	---------------------------------	-------------

## Pour un séjour de 1 à 3 mois entre juin et octobre

<b>Cotisation de Placement :</b> Encaissable à la confirmation de placement d'un(e) candidat(e).	100€
<b>Cotisation de suivi :</b> Encaissable à l'arrivée de votre Au Pair.	100€

## Pour un séjour de 4 à 12 mois

<b>Cotisation de Placement :</b> Encaissable à la confirmation de placement d'un(e) candidat(e).	250€
<b>Cotisation de suivi :</b> Encaissable à l'arrivée de votre Au Pair.	250€

## Option

<b>Envoi des documents à votre Au Pair par « FedEx International Priority » :</b>	180€
---	------

Pour tout placement de 4 mois à 12 mois : cotisation supplémentaire pour l'accueil d'un(e) candidat(e) Anglo-Saxon(ne) ou membre de la CEE : 150.00€

**Pré match :** Vous connaissez le/la jeune que vous souhaitez accueillir, nous pouvons vous aider dans vos démarches administratives et de régularisation auprès des autorités françaises et assurer le suivi pendant toute la durée du séjour. Vous bénéficiez d'une réduction de 50% sur la cotisation de placement.

## BULLETIN D'ADHESION 1/3

Il est convenu entre L'Association APITU, prise en personne de sa Présidente Mme E. de Beaucorps désignée comme l'association,

et d'autre part, M/Mme.....  
Adresse.....Tél :..... Email :.....

Désigné(s) comme la famille adhérente, d'autre part, l'engagement suivant :

### 1. OBLIGATIONS DE DEUX PARTIES

D'une part, l'Association APITU s'engage à présenter un(e) ou des candidat(e)s à l'approbation de la famille adhérente. Bien que tous les efforts soient faits par l'Association APITU pour garantir le respect d'intégrité et de fiabilité du personnel, l'Association APITU ne serait être tenue, ni en partie ni en totalité, responsable en cas de perte, dépenses, dommages ou inconvénients, causés à la famille adhérente ou à toute autre personne, résultant d'une défaillance d'un candidat dans l'exécution de ses tâches. En aucune circonstance, la responsabilité de l'Association APITU ne pourra être mise en cause. L'Association APITU agit exclusivement comme agent et donc seule la famille adhérente est tenue responsable de toutes les obligations légales. D'autre part, la famille adhérente s'engage à informer l'Association APITU, sous 48 heures, de toute acceptation de candidature.

La famille adhérente s'engage à respecter les obligations et devoirs décrits dans notre brochure d'information (tels que couvrir les frais médicaux de l'Au Pair, l'aider dans ses démarches administratives, respecter l'emploi du temps, lui permettre de suivre ses cours de langue, ...).

### 2. DROITS DE L'ASSOCIATION

APITU se réserve le droit de :

- Refuser la demande d'adhésion d'une famille sans avoir à en donner les motifs.
- Interrompre son suivi sans remboursement, même partiel, pour les motifs suivants :
  - Plaintes répétées de jeunes placés dans la famille
  - Conditions d'accueil différentes de celles énoncées dans le dossier
  - Retard ou défaut de versement de l'argent de poche à la personne placée Au Pair
  - Dépassement important du nombre d'heures
  - Renvoi abusif sans préavis ou sans l'accord de l'Association APITU
  - Problèmes ou mésentente familiale se répercutant sur l'accueil Au Pair

### 3. CONDITIONS FINANCIERES

L'engagement d'un candidat par la famille adhérente, entraîne l'acceptation des conditions financières fixées par l'Association APITU.

L'ouverture d'un dossier ne pourra se faire qu'après réception par l'association du formulaire d'adhésion, du bulletin d'adhésion et cotisations correspondantes : Adhésion : valable 12 mois, encaissable à réception du dossier et en aucun cas remboursable ; Cotisation de placement, encaissable à la confirmation de placement d'un candidat et en aucun cas remboursable ; Cotisation de suivi, encaissable à l'arrivée de votre Au Pair. A noter que le placement d'un candidat de langue maternelle anglaise ou membre de la CEE fera l'objet d'une cotisation supplémentaire de 150€, encaissable à la confirmation de placement d'un candidat et en aucun cas remboursable.

Les cotisations de placement et de suivi seront soumises aux règles suivantes :

- ✓ Cotisation de placement due à la confirmation de la famille adhérente de l'acceptation d'un candidat.
- ✓ Cotisation de suivi due à l'arrivée du candidat.
- ✓ La famille adhérente est libre d'annuler sa demande de jeune fille/garçon Au Pair si elle a trouvé un autre mode de garde et que l'échange ne l'intéresse plus. Seule l'adhésion sera retenue dans le cas où aucun candidat présenté par l'Association APITU n'a été préalablement accepté.
- ✓ En cas d'annulation de la part de la famille adhérente après l'acceptation d'un(e) candidat(e), Il ne sera procédé à aucun remboursement de la cotisation de placement. Seule la cotisation de suivi pourra être retournée à la famille adhérente sur demande écrite de sa part
- ✓ En cas de rupture de l'accord de placement de la part d'un(e) candidat ou de la famille entre le 1er et 4ème mois suivant l'arrivée, pour un placement de plus de 4 mois, une facturation sera établie en fonction de la durée de séjour du nouveau candidat proposé et placé. Au-delà du 4<sup>ème</sup> mois, les cotisations de placement et de suivi seront à nouveau dues pour le placement d'un nouveau candidat (selon la nouvelle durée de placement demandée). Le remplacement d'un(e) candidat(e) européen(ne) ou membre de la CEE fera l'objet d'une cotisation complémentaire de 150€.
- ✓ Si le candidat quitte son poste dans un délai de 60 jours suivant le début du contrat pour des raisons autres que le non suivi des réglementations relatives au placement Au Pair et qu'aucun autre candidat ne vous aura été présenté pour un remplacement dans le mois qui suit ce départ, il sera procédé à un remboursement de 50% de la cotisation du suivi. Dans tous les cas, la famille adhérente devra notifier l'Association APITU par écrit dans une période de trois jours suivant le départ du candidat. Il ne sera procédé à aucun remboursement si la famille adhérente ne désire pas de remplacement ou si la famille adhérente trouve d'elle-même un autre arrangement durant la période de recherche par l'Association APITU d'un remplacement.

### 4. VEHICULE

Une famille d'accueil mettant un véhicule à la disposition de la personne Au Pair s'engage à contracter une assurance tous risques pour le véhicule prêté et ne prétendra à aucune indemnisation de la part de celle-ci en cas de dommages, si l'utilisation du véhicule est requise pour les services de la famille. En cas de dommages lors de l'utilisation pour ses loisirs, la personne au pair pourra s'attendre à payer le montant de la franchise. Il appartient à la famille d'informer la personne au pair de toutes ces conditions. L'Association APITU ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable dans le cas où l'expérience de conduite de la personne Au Pair est insuffisante.

### 5. VISA

L'Association APITU s'engage à aider toutes les familles dans les démarches administratives. Néanmoins, elle ne peut pas être tenue pour responsable des délais d'obtention des visas, des refus de visas, des retards de courriers Fedex, Chronopost ou autre transporteur, ou des événements politiques ou internationaux. En cas de refus de visa, l'Association APITU mettra tout en œuvre pour proposer à la famille d'accueil un nouveau candidat dans les plus brefs délais.

### 6. CONTESTATIONS

Toute contestation pouvant naître de l'exécution du présent contrat sera de la compétence des tribunaux dans le ressort desquels se trouve le siège de l'Association Apitu.

Lu et approuvé (écrit de votre main)

Date

Signature(s)

## Mise à jour de notre politique de confidentialité

Le Règlement sur la Protection des Données entre en application le 25 mai 2018.

A cette occasion et afin de vous informer de la manière dont nous sommes amenés à traiter des données personnelles vous concernant, nous avons mis à jour notre politique de confidentialité.

### 1. INTRODUCTION

La présente politique de confidentialité a pour objet de vous informer sur la manière dont APITU est amenée à traiter des données à caractère personnel lorsque vous devenez adhérent mais également lorsque vous naviguez sur notre site internet ou entrez en contact avec nous par tout moyen de communication de votre choix.

### 2. POURQUOI TRAITONS-NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

#### A. Afin de répondre à vos questions

Lorsque vous nous contactez pour nous demander des renseignements, que ce soit par téléphone, par email, via votre espace client ou tout autre outil informatique, en remplissant les formulaires mis à votre disposition sur notre site ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux, nous traitons les données à caractère personnel que vous consentez à nous communiquer dans ce cadre afin de répondre au mieux à votre demande.

Dans ce cadre, nous serons amenés à traiter vos nom et prénom, vos coordonnées, votre correspondance avec nous quelle que soit sa forme (papier, électronique, chat, téléphone), vos questions ainsi que toutes les autres données qui pourraient être nécessaires pour vous répondre.

#### B. Aux fins de la conclusion, de l'exécution d'un contrat et de la gestion des adhérents

Lorsque vous adhérez à APITU, nous vous demandons un certain nombre d'informations à caractère personnel.

Ces informations sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat ainsi que pour le suivi et la gestion de la relation adhérents dont notamment le traitement de votre demande, l'encaissement des paiements, la gestion des réclamations, le suivi de votre dossier, le règlement des litiges et la médiation, et de manière générale toute opération nécessaire à la gestion de votre contrat et de ses suites.

Dans ce cadre, nous traitons les données (mais non limitées) concernant :

- Votre identité : civilité, nom, prénoms, profession, nombre d'enfants, noms et âges, appartenance religieuse, critères personnels...
- Vos coordonnées : adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone (fixe et/ou mobile) ;
- Vos moyens de paiement : numéro de chèque, en cas de paiement par carte bancaire, les données nécessaires à la réalisation du paiement.
- Les données issues des correspondances que vous nous adressez dans le cadre de l'exécution du contrat quelle que soit leur forme, et de manière générale toute donnée ressortant de nos échanges et contacts, par quelque moyen que ce soit.

#### C. Aux fins d'utilisation de nos sites internet ou nos applications

Lorsque vous naviguez sur notre site internet ou applications, nous collectons des données techniques afin de vous faire bénéficier des fonctions de ceux-ci. Ces données techniques sont nécessaires pour le bon fonctionnement des sites ou applications mis à votre disposition.

Cela nous permet également de gérer et d'améliorer leur performance.

Ainsi, lorsque vous entrez des données sur notre site internet, nous traitons ces données afin de vous communiquer les informations ou de vous faire bénéficier des fonctions demandées, mais également pour vous permettre de sauvegarder vos préférences de navigation.

#### D. Afin de nous contacter par l'intermédiaire des médias et réseaux sociaux

APITU possède des pages sur les plateformes de réseaux et médias sociaux tels que Facebook, Twitter, Instagram et YouTube. Lorsque vous nous contactez par le biais de ces médias sociaux, nous traitons vos données à caractère personnel afin de répondre à vos questions et à vos messages.

Les données traitées vous concernant dans ce cadre sont : le canal de communication que vous avez choisi d'utiliser afin de prendre contact avec nous ainsi que les données à caractère personnel que vous nous communiquez. Il peut s'agir notamment de votre nom d'utilisateur, de vos adresses postale et électronique ainsi que des données à caractère personnel que vous intégrez à votre message.

### 3. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Nous conservons vos données pendant toute la durée nécessaire à l'atteinte des objectifs décrits à l'article 2 de la présente politique dans la limite de 10 ans maximum (sauf accord contraire, par exemple avec les ambassadeurs avec lesquels nous pourrions correspondre sur une durée plus longue).

Les durées de conservation prévues s'appliquent sans préjudice des durées nécessaires de conservation et/ou de prescription résultant des dispositions législatives ou réglementaires.

### 4. QUI A ACCES A VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Les données que nous collectons dans le cadre des objectifs décrits à l'article 2 de la présente politique sont destinées aux services interne de APITU ainsi qu'à nos partenaires étrangers (Agences au pair, agences jobs et stages, écoles internationales...) auxquels APITU fait appel pour l'exécution de votre demande.

APITU prend les mesures nécessaires, d'ordre contractuel, technique et organisationnel, afin que vos données soient traitées dans la mesure strictement nécessaire à l'exécution de la prestation et dans le respect de la loi applicable.

Si, pour les besoins de l'exécution de la prestation, vos données devaient être transférées dans un pays hors de l'Union Européenne et ne bénéficiant pas d'une décision d'adéquation, nous prendrons les mesures nécessaires pour que vos données soient toujours protégées de manière appropriée, en concluant avec les destinataires des données des contrats intégrant les clauses contractuelles types prescrites par l'Union Européenne.

Nous vous informons également que nous pourrions être amenés à transmettre vos données aux autorités administratives ou judiciaires compétentes, à leur demande, si la réglementation en vigueur l'exige.

#### 5. COMMENT VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES SECURISEES ?

Nous prenons les précautions appropriées afin d'assurer la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, à savoir des mesures techniques, physiques et organisationnelles destinées à les protéger contre les destructions accidentelles ou illicites, les pertes accidentelles, les dommages, les modifications, les divulgations ou accès non autorisés ainsi que contre les autres formes de traitement illicite (y compris, notamment, les collectes inutiles).

#### 6. COMMENT EXERCER VOS DROITS ?

Conformément aux dispositions de la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement UE 2016/679 sur la protection des données du 27 avril 2016 vous disposez des droits suivants :

- d'un droit d'accès et de rectification vous permettant de faire modifier, compléter ou mettre à jour vos données personnelles ;
  - d'un droit de suppression des données inexacts, incomplètes, équivoques, périmées;
  - d'un droit d'opposition au traitement de vos données pour des motifs légitimes ;
  - d'un droit d'opposition sans motif, à l'utilisation de vos données à des fins de prospection ;
  - d'un droit de définir des directives relatives au sort des données personnelles après la mort ;
  - d'un droit à la portabilité des données, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine ;
  - d'un droit à la limitation du traitement, dans les termes et conditions visés dans l'article 18 du Règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 ;
  - du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – la « CNIL »).
- A l'exclusion du droit de réclamation auprès de la CNIL, l'ensemble des droits précités peuvent être exercés à tout moment, en joignant un justificatif d'identité, auprès de **APITU, 9 Avenue Aristide Briand, 35120 Dol de Bretagne, Tél: 02 99 73 22 36; Email: apitu@apitu.com**

#### 7. POUVEZ-VOUS RETIRER VOTRE CONSENTEMENT ?

Vous avez la possibilité de retirer votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel par APITU à tout moment. Le retrait de votre consentement n'aura pas d'effet rétroactif et ne sera possible que lorsque vous aurez au préalable donné votre consentement et si le traitement de vos données n'est pas nécessaire à l'exécution d'un contrat en cours.

#### 8. COMMENT DEPOSER UNE RECLAMATION ?

Si vous souhaitez déposer une réclamation relative à l'utilisation de vos données à caractère personnel par APITU, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : **APITU, 9 Avenue Aristide Briand, 35120 Dol de Bretagne, Tél: 02 99 73 22 36; Email: apitu@apitu.com**. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – la « CNIL »).

\_\_\_\_\_

Lu et approuvé (écrit de votre main)

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature(s)